

Le Courrier

de Faÿ-lès-Nemours

Numéro Spécial

Flash infos 25 mars 2022 : « spécial voirie »

1- Travaux de création de trottoirs rue grande : attention aux deux écluses en test début avril!!

Dans le cadre de la création de trottoirs rue grande entre le 37 bis et carrouge, nous allons sécuriser ce tronçon en réduisant la vitesse mais aussi gérer le cheminement piéton ainsi que l'écoulement des eaux pluviales. Pour cela une commission des travaux se réunira le 5 avril prochain.

Aidés par un cabinet spécialisé, une première ébauche du projet a été supervisée par l'agence routière départementale. Nous devons tester comme partout ailleurs, le positionnement de deux écluses, au 50 et 53 rue Grande avec des plots amovibles.

Nous vous demanderons de rester vigilants et comptons sur votre bienveillance.

2- Sens interdit rue de Montivier : nous vous rappelons que la rue de Montivier est en sens unique montant de la rue grande, depuis septembre 2021. Il y a encore un trop grand nombre de véhicules qui descendent en sens interdit.

3- Fermeture de la route d'ormesson (RD118) les 24 et 25 mai : en raison du raccordement du poste électrique au réseau HTA servant à alimenter le pylône pour téléphone portable installé à la Boulonnaire la RD118 entre Ormesson et Faÿ sera fermée les 24 et 25 mai prochains. Une déviation par Laveaux permettra de rejoindre Ormesson.

4- Enfouissement des réseaux de la rue de l'Eglise : les travaux sont terminés. Il ne reste que la fibre à déployer tous les riverains auront désormais une rue sans fils électrique, sans une forêt de poteaux hétérogènes (bois, ciments, galvanisés).....il ne restera que la voirie à refaire, mais les incertitudes sur les différents projets éoliens à Arville, Ichy, Faÿ ne permettent pas, tant que nous n'aurons aucune information, d'anticiper toute commande de travaux de réfection.

5- Route de Bagneaux : la route de la Garenne ralliant Bagneaux depuis Faÿ sera fermée à la circulation le vendredi 25 mars par l'agence routière départementale qui fait reprendre une partie de la chaussée.

Nous comptons sur votre compréhension, et vous souhaitons bonne continuation.

Bien cordialement,

Christian PEUTOT

Le Maire de Faÿ-lès-Nemours



Faÿ – Lès – Nemours, le 20 / 03 / 2022,



Madame, Monsieur,

77167 Faÿ-lès-Nemours

Objet : Projet Eolien sur Faÿ-lès-Nemours.

Madame, Monsieur

Nous tenons à vous informer que le **projet de parc éolien sur la commune de Faÿ-lès-Nemours** est toujours d'actualité.

En effet, malgré un préfet, une présidente de Communauté de Communes, un Conseil municipal et une association écologiste, le GENE de Nemours, tous défavorables, le promoteur n'abandonne pas son projet d'installer **six grandes éoliennes** (plus de 180 m de hauteur en bout de pale) sur le plateau à l'ouest et au sud de notre village et visibles des villages d'Ormesson, de Châtenoy, Chevrainvilliers, de Bougligny.... Le promoteur entend maintenir le mât de mesure autant qu'il le peut, soit encore une année.

Sachez que pour s'opposer à l'installation d'un parc éolien, les règles en vigueur obligent désormais à déposer un **recours devant le tribunal administratif** par l'intermédiaire d'un **avocat** dans le mois qui suit le dépôt du projet éolien en préfecture. Aussi, en étroite collaboration avec l'Association pour la Défense de l'Environnement du Sud-Ouest 77 (ADESO77), nous allons poursuivre la préparation du dossier de recours contre ce projet de parc éolien, justifiant point par point notre position.

L'**ADESO77** [Http://www.adeso77.fr](http://www.adeso77.fr) s'est donnée prioritairement pour mission de « défendre le cadre de vie, l'environnement, la propriété, la tranquillité, la santé et la sécurité des habitants du Sud-Ouest de la Seine-et-Marne, contre tous actes et décisions intervenant en matière administrative, urbanistique, environnementale et immobilière qui apporterait une nuisance à la qualité de vie des habitants ». C'est pourquoi cette association soutient très activement les oppositions à tout projet éolien, en particulier à celui de Faÿ. Aujourd'hui, cette association a vraiment besoin de continuer à se développer, tant pour contribuer au dossier de recours contre le projet éolien de Faÿ que pour contrer auprès des habitants les affirmations inexactes ou incomplètes du promoteur du projet. Tout nouveau **volontaire** y est bienvenu pour contribuer à ces actions !

Bien Cordialement,



Le Maire de Faÿ-lès-Nemours,

Christian PEUTOT.